

# RAPPORT DU MAIRE

## SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES AU 30 SEPTEMBRE 2016 PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU 1ER NOVEMBRE 2016

Mesdames et messieurs les conseillers, citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je me dois de vous informer annuellement de la situation financière de la municipalité et, par la même occasion, vous livrer un bref rapport sur les principales activités réalisées tout au long de l'année 2016, de même que les projets envisagés pour l'année 2017.

### IMMOBILISATIONS

Au cours de l'année 2016, les dépenses en immobilisations ont atteint la somme approximative de 443 303 \$. Notons comme principales réalisations :

- **PAVAGE D'UNE PARTIE DU 3<sup>E</sup> RANG**

- Suite aux travaux de reconstruction des fondations d'une partie du 3e rang qui ont été effectués en 2015, selon le procédé de la firme Refcon, le conseil a octroyé le contrat à la firme « Pavages Maska inc. » pour le pavage de cette même partie du 3e rang.

- **PAVAGE D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DU MOULIN**

- Un contrat a été octroyé à la firme « Pavages Maska inc. » pour le resurfaçage d'une partie de la route du Moulin, entre le 4e rang et les limites de Saint-Guillaume.

- **PROJET GRIMPORAMA**

- Grâce à l'aide financière obtenue de la MRC des Maskoutains, dans le cadre du pacte rural, ainsi que de la participation de la Caisse Desjardins des Chênes, de la contribution de nombreux commanditaires et l'implication des membres du comité qui a été mis sur pied pour ce projet, la Municipalité est fière de la réalisation de ce beau projet.

- **FEUX DE CHANTIER**

- Suite aux recommandations de l'inspecteur en voirie, le conseil a fait l'acquisition d'un ensemble de feux de chantier. Ce nouvel équipement, qui sera utilisé lors de certains travaux de voirie, offrira un environnement plus sécuritaire aux employés et dans certains cas, l'engagement de signaleur(s) ne sera pas nécessaire.

- **GRATTE RÉVERSIBLE**

- Afin de faciliter les travaux de déneigement des rues du village, le conseil a fait l'acquisition d'une gratte réversible qui pourra être installée sur le tracteur Terex par un système d'attaches rapides.

- **ACQUISITION DU TERRAIN DE LA FABRIQUE**

- Lors de la réunion du 8 septembre 2014, le conseil municipal, par l'adoption de la résolution 14-09-202, acceptait l'offre du conseil de la Fabrique de Saint-Hugues pour l'acquisition d'un terrain situé à l'arrière du terrain de balle et qui se rend jusqu'à la rivière Chibouet. Cet achat a été officialisé par la signature d'un acte notarié en date du 26 octobre 2016.

- **CLIMATISATION DE LA SALLE MUNICIPALE**

- Nous avons la chance d'avoir une superbe salle municipale qui, soit dit en passant, fait l'envie de beaucoup de visiteurs. Au cours de l'été 2016, un système de climatisation y a été installé ce qui plait aux nombreux utilisateurs.

- **CABANON - CENTRE MARTIN-PELLETIER**

- Un cabanon qui servira à l'entreposage des équipements de déneigement de la patinoire sera érigé sous peu près du Centre Martin-Pelletier.

### TRAVAUX DE VOIRIE

Différents travaux de voirie ont été réalisés, dont :

- Le rapiéçage de certaines routes de la municipalité en milieu rural afin d'améliorer la qualité de la chaussée;
- Le rechargement de pierre sur la route Picard.

---

## AQUEDUC ET ÉGOUT

---

Pour des mesures de sécurité, nous avons procédé à la réfection du plancher de la station de pompage.

---

## SIGNALISATION, AFFICHAGE & COMMUNICATION

---

Un mandat a été confié à la firme Telmatik pour l'implantation d'un service d'alerte et de notification à la population.

---

## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE & CIVILE

---

Différents travaux de voirie ont été réalisés, dont :

- Formation de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

Cette nouvelle Régie regroupe les services de sécurité incendie de Saint-Barnabé-Sud et de Saint-Hugues.

En 2014, nos deux municipalités avaient procédé à la mise en commun des ressources humaines. Le succès de cette première étape a amené à la formation de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains qui sera officiellement en fonction à partir du 1er janvier 2017.

---

## LOISIR ET CULTURE

---

Le comité des loisirs étant très actif, plusieurs activités ont eu lieu au cours de l'année dont :

- Le défi santé
- Le camp de jour
- La course des couleurs
- La fête des enfants
- L'Halloween
- La fête de Noël qui se déroulera prochainement

La fête de la Saint-Jean-Baptiste qui a été célébrée dans notre municipalité cette année a été très appréciée de la population. Elle fera partie du calendrier des activités pour l'année 2017.

Nous devons souligner également la course « Défi MRC Maskoutains » qui s'est tenue pour une troisième année avec la participation de plusieurs écoles et nous avons également accueilli pour une deuxième année « Les matinées gourmandes ». Ces deux activités ont eu un fort succès.

Nous avons la chance d'avoir plusieurs organismes qui agrémentent la qualité de vie de nos citoyens.

---

## PROJETS À VENIR

---

Différents travaux de voirie ont été réalisés, dont :

- Installation d'un réservoir d'eau qui servira de point d'alimentation lors d'interventions du Service de sécurité incendie, et aussi à l'arrosage de la patinoire. Ce projet est toujours en vigueur et nous espérons le voir se réaliser au cours de l'année 2017.
- Resurfaçage d'une partie du 4e rang entre la route Yamaska et la route du Moulin;
- Élargissement de la rue Saint-Germain, entre la rue Saint-François et la rue Notre-Dame.
- Reconstruction de la patinoire.

**LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, et ce, pour la période d'octobre 2015 à septembre 2016 inclusivement, voici la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ayant été accordés :

NOM	MONTANT	
	Octobre à décembre 2015	Janvier à septembre 2016
<b>Arri Construction inc.</b> Murs et toiture entrepôt matériaux de déglacage	60 637 \$	
<b>Pavages Maska inc.</b> Décompte final - Asphaltage rue St-Jacques, Réfection partie 3 <sup>e</sup> rang, partie Bourgchemin Ouest et partie route du Moulin	42 749 \$	
<b>Pavages Maska inc.</b> Pavage d'une partie du 3 <sup>e</sup> rang		131 506 \$
<b>Pavages Maska inc.</b> Rapiéçage manuel et mécanique		96 546 \$
<b>Pavages Maska inc.</b> Pavage d'une partie de la route du Moulin		92 456 \$
<b>Gestim</b> Service d'inspection	30 217 \$	
<b>Mines Seleine</b> Sel de déglacage	25 538 \$	
<b>Carrières St-Dominique</b> Pierre 3 <sup>e</sup> rang		72 506 \$
<b>Groupe Ultima inc.</b> Assurance municipale		42 490 \$
<b>Équipements récréatifs Jambette inc.</b> Modules de jeux parc école « Grimporama »		52 613 \$

Le rapport financier se lit comme suit :

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2016
REVENUS :	2 017 577 \$	2 462 281 \$
DÉPENSES D'OPÉRATION :	1 271 945 \$	1 391 551 \$
SURPLUS/(DÉFICIT) AVANT AFFECTATIONS ET INVESTISSEMENTS:	745 632 \$	1 070 730 \$
AFFECTATIONS :	87 258 \$	87 745 \$
INVESTISSEMENTS :	365 761 \$	296 650 \$
TOTAL DES DÉPENSES, DES AFFECTATIONS ET DES INVESTISSEMENTS :	1 724 964 \$	1 775 946 \$
SURPLUS/(DÉFICIT) APRÈS AFFECTATIONS ET INVESTISSEMENTS :	292 613 \$	686 335 \$
BUDGET INITIAL :	2 124 872 \$	2 437 494 \$

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2016**

Tel que le requiert la loi, je vous fais part du salaire versé aux élus en date du 30 septembre 2016 :

Maire : 10 417,50 \$  
Conseillers : 16 785,25 \$

De plus, conformément à l'article 22 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le salaire versé aux délégués de la municipalité pour siéger au conseil d'administration des organismes suivants :

MRC des Maskoutains : 580,64 \$/mois  
Régie intermunicipale des déchets : 97,11 \$/séance

En conclusion, je tiens à souligner que si la santé financière de la municipalité de Saint-Hugues se porte bien, c'est grâce à notre gestion rigoureuse et à nos efforts continus d'amélioration.

Richard Veilleux, maire

Rapport du maire [3 de 3]